

Israël voudrait interdire aux Etats européens de légiférer sur la circoncision

écrit par Christine Tasin | 5 octobre 2013



Quand donc Israël et certains juifs (minoritaires, heureusement), cesseront-ils de mettre des bâtons dans les roues à ceux qui voudraient voir disparaître les horreurs islamiques ?

Et la circoncision en fait partie, n'en déplaise à Israël qui ose parler de "racisme" parce que le Conseil de l'Europe prétend avertir les différents Etats des risques que fait courir la circoncision, comparée aux mutilations génitales féminines. Même si je refuse l'idée même de l'existence d'un Conseil de l'Europe, véritable atteinte à la souveraineté populaire – c'est un autre débat- il est inconcevable de retrouver la rhétorique des fossoyeurs de la liberté d'expression dans le communiqué d'Israël.

Parce que l'on s'élève contre une mutilation faite à un enfant incapable de choisir, on serait raciste ??? C'est inacceptable.

Je sais parfaitement ce que représente la circoncision pour les juifs et je sais aussi que, si, malgré des millénaires de

persécution, de tentatives de génocides sciemment perpétrés, ils sont encore là, s'ils ont réussi à construire et à faire vivre, contre vents et marées ou plutôt contre terrorisme intellectuel et sanglant une réussite absolue dans un territoire aride entouré d'ennemis, c'est dû, sans aucun doute, à deux éléments majeurs :

D'une part leur souci d'être les meilleurs, à l'école et dans la vie, parce qu'il est plus difficile de se débarrasser des gens dont on a besoin, et ils ont toujours travaillé dur, très dur, pour y parvenir mais aussi parce qu'ils ont conservé leurs rites, leurs marques d'appartenance. Et si je suis contre la circoncision infantile je ne verrais quant à moi aucun inconvénient à ce qu'elle soit choisie et accomplie à l'âge adulte par ceux qui voudraient ainsi, symboliquement, porter ce signe d'appartenance à un peuple. Je sais qu'il est bien plus difficile, douloureux et compliqué de circoncire un adulte qu'un bébé de 7 jours dont certains pédiatres disent qu'ils ne souffrent pas ou peu de l'intervention (en tout cas infiniment moins que ces pauvres gosses musulmans qui subissent ce rite d'initiation barbare à 7 ans, ce qui doit laisser des traces durables dans leur psychisme) ; il n'empêche que, en 2013, on devrait avoir renoncé depuis longtemps à marquer un enfant qui n'a pas la possibilité de choisir.

Et on devrait aussi, quand on est juif, savoir que laisser la circoncision continuer à être pratiquée à grande échelle c'est favoriser l'islamisation des pays européens et donc... l'antisémitisme qui est de mise dans le coran et les hadiths de Mahomet.

C'est une grave faute de l'Etat israélien et de ses gouvernants.

Je vous renvoie à [l'article](#) que j'ai déjà écrit sur le sujet en juin 2012 ci-dessous et, par esprit de débat, à [l'article](#) de Hervé Roubaix sur Dreuz.info qui considère qu'il

s'agit d'un acte anti-juif destiné à faire fuir d'Europe nos concitoyens de confession juive. Je ne partage pas cette analyse parce que les enfants musulmans sont le plus souvent circoncis bien avant 15 ans et qu'ils seront concernés par la mesure si celle-ci est appliquée dans nos pays et parce que, comme je l'ai déjà dit, je ne serais pas choquée, au contraire, que les enfants juifs et musulmans qui le désirent se fassent volontairement circoncire à leur majorité ou au-delà. Cela n'a rien à voir avec le fait de chasser les juifs et les musulmans d'Europe.

[Oui, la circoncision est un acte barbare qui devrait être interdit pour les mineurs](#)

C'est reparti ! Voilà les autorités juives et musulmanes main dans la main pour dénoncer la décision du [tribunal allemand](#) qui juge la circoncision passible d'une condamnation car « contraire à l'intérêt de l'enfant qui doit décider plus tard par lui-même de son appartenance religieuse ».

On attendait cela depuis longtemps, cela arrive en Allemagne et non en France, on en est déçu mais cela a le mérite de mettre sur le devant de la scène un débat interdit sous prétexte de pratique religieuse. Comme si on pouvait justifier au nom d'une religion qu'un enfant ne peut choisir une mutilation, parce que c'est bien une mutilation, qu'il traînera toute sa vie, même s'il veut devenir apostat de la religion juive ou de l'islam.

On relira [ce que j'écrivais](#) il y a plus de 3 ans, je n'ai pas changé d'avis, et pour cause : **On ne peut qu'être scandalisé qu'un représentant de la République, à aucun moment, ne condamne cette pratique barbare, cette violence, cette mutilation, imposée à des enfants qui ne l'ont pas choisie par des adultes ayant autorité sur eux.**

Bien évidemment on a droit à tous les poncifs, la circoncision qui serait hygiénique, qui limiterait l'épidémie de sida... et

naturellement la dénoncer serait, forcément une volonté de [stigmatiser](#) les musulmans et les juifs selon Prasquier et Boubakeur...

Christine Tasin